



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**9 NOVEMBRE 2023**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2023-355**

L'an deux mille vingt-trois, le 09 novembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 2 novembre 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Charles PONS.

**ETAIENT PRESENTS :** M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jacques PALACIN, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Sandrine SUCH, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Monsieur Charles IFSSAH.

**REPRESENTE(S) :** Jean-Yves GATAULT, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Patricia FOURQUET, ayant donné pouvoir à Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à David TRANCHECOSTE, Jean-Claude PINGET, ayant donné pouvoir à Christelle MARTINEZ, Christine ROUZAUD DANIS, ayant donné pouvoir à Danielle PUJOL, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Rémi GENIS, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à André BONET, Marie ESTEVES, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL

**ABSENT(S) :** M. Louis ALIOT, Mme Laurence PIGNIER, M. Frédéric GOURIER, M. Xavier BAUDRY, Mme Marie BACH, M. Jean-Marc PUJOL, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Sébastien MENARD

=====

**Festival de musique sacrée 2024 - Demande de subvention auprès :**  
**A) à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie Pyrénées Méditerranée**

M. André BONET expose :

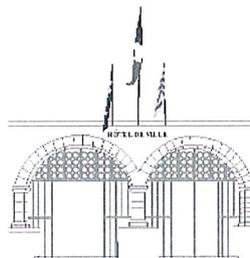
Mes chers collègues,

La Ville de Perpignan organisera, du 15 au 28 mars 2024, le 38<sup>e</sup> Festival de musique sacrée.

Le Festival poursuivra en 2024 la tradition des concerts de prestige du soir, des concerts gratuits, des ateliers et des rencontres, avec la volonté de développer son accès à tous les publics.

Le budget global du festival est estimé à 353 600 € (trois cent cinquante-trois mille et six-cents euros).

Afin d'aider la Ville à mener à bien ce projet, il est proposé de solliciter l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, portant sur la réalisation d'actions culturelles destinées à tous les publics et, notamment aux publics éloignés de l'offre musicale et culturelle.



En conséquence, je vous propose :

- 1) de solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie pour l'attribution d'une subvention d'un montant le plus élevé possible ;
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière ;
- 3) d'inscrire les recettes au budget de la Ville.

OUI cet exposé,  
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

37 POUR

=====  
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20231109-181435-DE-1-1

Accusé reçu le : **17 NOV. 2023**

Affiché le : **17 NOV. 2023**

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué





**CONSEIL MUNICIPAL**  
**9 NOVEMBRE 2023**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2023-356**

L'an deux mille vingt-trois, le 09 novembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 2 novembre 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Charles PONS.

**ETAIENT PRESENTS :** M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jacques PALACIN, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Sandrine SUCH, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Monsieur Charles IFSSAH.

**REPRESENTE(S) :** Jean-Yves GATAULT, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Patricia FOURQUET, ayant donné pouvoir à Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à David TRANCHECOSTE, Jean-Claude PINGET, ayant donné pouvoir à Christelle MARTINEZ, Christine ROUZAUD DANIS, ayant donné pouvoir à Danielle PUJOL, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Rémi GENIS, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à André BONET, Marie ESTEVES, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL

**ABSENT(S) :** M. Louis ALIOT, Mme Laurence PIGNIER, M. Frédéric GOURIER, M. Xavier BAUDRY, Mme Marie BACH, M. Jean-Marc PUJOL, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Sébastien MENARD

=====

**Festival de musique sacrée 2024 - Demande de subvention auprès :**  
**B) au Conseil départemental des Pyrénées-Orientales**

M. André BONET expose :

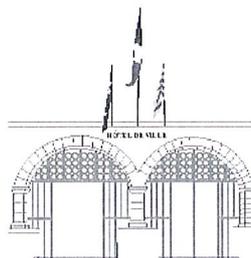
Mes chers collègues,

La Ville de Perpignan organisera, du 15 au 28 mars 2024, le 38<sup>e</sup> Festival de Musique Sacrée.

Le Festival poursuivra la tradition des concerts de prestige du soir, des concerts gratuits, des ateliers et des rencontres avec la volonté de développer son accès à tous les publics.

Le budget global du festival est évalué à 353 600 € (trois cent cinquante-trois mille et six-cents euros).

Afin d'aider la Ville à mener à bien ce projet, il est proposé de solliciter le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, portant sur la réalisation des concerts programmés, des résidences artistiques, et d'actions culturelles destinés à tous les publics et, notamment aux publics éloignés de l'offre musicale et culturelle.



En conséquence, je vous propose :

- 1) de solliciter le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour l'attribution d'une subvention d'un montant le plus élevé possible ;
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière ;
- 3) d'inscrire les recettes au budget de la Ville.

OUI cet exposé,  
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

37 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369- 20231109-181436-DE-1-1

Accusé reçu le : 17 NOV. 2023

Affiché le : 17 NOV. 2023

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué





**CONSEIL MUNICIPAL**  
**9 NOVEMBRE 2023**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2023-357**

L'an deux mille vingt-trois, le 09 novembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 2 novembre 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Charles PONS.

**ETAIENT PRESENTS :** M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jacques PALACIN, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Sandrine SUCH, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Monsieur Charles IFSSAH.

**REPRESENTE(S) :** Jean-Yves GATAULT, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Patricia FOURQUET, ayant donné pouvoir à Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à David TRANCHECOSTE, Jean-Claude PINGET, ayant donné pouvoir à Christelle MARTINEZ, Christine ROUZAUD DANIS, ayant donné pouvoir à Danielle PUJOL, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Rémi GENIS, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à André BONET, Marie ESTEVES, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL

**ABSENT(S) :** M. Louis ALIOT, Mme Laurence PIGNIER, M. Frédéric GOURIER, M. Xavier BAUDRY, Mme Marie BACH, M. Jean-Marc PUJOL, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Sébastien MENARD

=====

**Festival de musique sacrée 2024 - Demande de subvention auprès :**  
**C) au Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée**

M. André BONET expose :

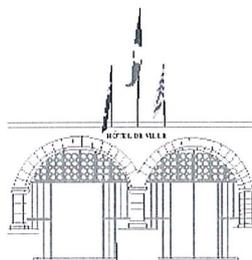
Mes chers collègues,

La Ville de Perpignan organisera, du 15 au 28 mars 2024, le 38<sup>e</sup> Festival de Musique Sacrée.

Le Festival poursuivra la tradition des concerts de prestige du soir, des concerts gratuits, des ateliers et des rencontres avec la volonté de développer son accès à tous les publics.

Le budget global du festival est évalué à 353 600 € (trois cent cinquante-trois mille et six-cents euros).

Afin d'aider la Ville à mener à bien ce projet, il est proposé de solliciter le Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée, pour l'attribution d'une subvention, portant sur la réalisation des concerts programmés, des résidences artistiques, et d'actions culturelles destinés à tous les publics et, notamment aux publics éloignés de l'offre musicale et culturelle.



En conséquence, je vous propose :

- 1) de solliciter le Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée pour l'attribution d'une subvention d'un montant le plus élevé possible ;
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière ;
- 3) d'inscrire les recettes au budget de la Ville.

OUI cet exposé,  
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

37 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369- 20231109-181437- DE- 1-1

Accusé reçu le : **17 NOV 2023**

Affiché le : **17 NOV. 2023**

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué

